

MAIRIE DE VALLOIRE

-- 73450 --

Monsieur le Maire,

A

Monsieur Gabriel REY,
Commissaire enquêteur

Par mail : pref-icpe@savoie.gouv.fr

Valloire, le 12 octobre 2021

Objet : Carrière Vicat à Montricher-Albanne

Réf : 21.0114

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par ce mail, je souhaite intervenir en tant que Maire de Valloire et Secrétaire Général de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne, dans le cadre de l'enquête publique concernant la remise en exploitation de la Carrière de Montricher-Albanne et vous demande d'intégrer ce document dans le registre des observations mis à la disposition du public.

Cette commune, voisine de la nôtre, souffre actuellement de l'incertitude de la pérennisation de l'exploitation de l'usine FERROPEM, productrice de silicium.

La Maire, ses collègues et les autres Elus du territoire se sont fédérés pour infléchir la direction de ce groupe, à maintenir cette usine.

Bien que l'heure soit au développement touristique, nous avons besoin en parallèle de conserver deux autres volets importants dans notre vallée : l'agriculture et un peu d'industrie.

La diversification de ces trois pôles permet d'offrir une palette d'emplois très différente à nos habitants afin de leur permettre de vivre en Maurienne.

La carrière Vicat est un des éléments du puzzle qui nous permet d'atteindre ce but.

La fermer, comme le veulent certains, consiste à éloigner une installation de chez soi, la considérant comme gênante, afin de se satisfaire personnellement et égoïstement, tout en ne fermant pas la porte à l'utilisation de matériaux quand ils en auront besoin, produit par une carrière chez des voisins éloignés !!!

MAIRIE DE VALLOIRE

-- 73450 --

Comme le fait d'être « POUR » le traitement de ses ordures ménagères, à condition que cela ne soit pas près de chez soi !!

Nous ne pouvons, sans arrêt, nous défausser en totalité, de quelques nuisances produites dans des secteurs qui contribuent à notre vie économique et pratique.

La production locale de matériaux dans notre vallée évite les désordres environnementaux dus au transport.

A ce jour, la production de poussière par l'exploitation d'une carrière peut être neutralisée par des brumisateurs (Entreprise TECHNOALPIN).

Les retours pour les communes porteuses de ces exploitations ne sont pas négligeables.

Voici, Monsieur le Commissaire, en quelques mots, mon apport au soutien de la réouverture et au maintien de la Carrière de Montricher-Albanne.

Un soutien pragmatique et humain d'un élu en responsabilité...

Bien à vous,

Jean-Pierre Rougeaux,
Maire de Valloire,
Secrétaire Général de l'ANMSM.

